



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 octobre 2017
N° 105

Une nouvelle saisie porte à plus de 25 tonnes la quantité de tabac interceptée par les douaniers de Dunkerque au mois d'octobre

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, salue le travail des agents des douanes de Dunkerque qui viennent de saisir 12,4 tonnes de tabac, d'une valeur de 4 millions d'euros. Cette nouvelle belle saisie suit de quelques jours leur précédente saisie exceptionnelle de 13,2 tonnes de cigarettes de contrebande.

- Le 19 octobre, à 17h30, les douaniers ont contrôlé un camion polonais circulant sur l'A16 dans le sens Belgique/France. Le chauffeur déclare se rendre en Grande-Bretagne pour y livrer 63 palettes de serviettes en papier chargées en Allemagne. Le contrôle du chargement permet en fait de découvrir 9 601 kg de cigarettes d'une valeur de 3,1 millions d'euros. Ces marchandises ont été saisies, ainsi que le moyen de transport.
- Le lendemain matin, à 8h45, une autre saisie portant sur 2 808 kg de cigarettes est effectuée par les agents de la brigade de Dunkerque dans un camion immatriculé en Hongrie conduit par un chauffeur de nationalité hongroise. Là encore, le contrôle a eu lieu sur l'A16 dans le sens Belgique/France et le chauffeur a déclaré se rendre en Grande-Bretagne pour y livrer un chargement de bobines de fibres de verre. Il a été remis au commissariat de Dunkerque à l'issue de la procédure douanière. La valeur de la marchandise est estimée à près de 900 000 euros.

Le Tribunal de grande instance de Dunkerque a été informé de ces deux constatations.

La douane est mobilisée pour la protection du territoire français et la lutte contre tous les trafics, notamment le trafic de tabac de contrebande. Le Ministre a souhaité que leur action soit soutenue et intensifiée dans le cadre du Plan tabac, annoncé le 20 septembre conjointement avec la Ministre de la santé et des solidarités Agnès Buzyn.

Au cours des trois dernières années, les services douaniers ont saisi 1500 tonnes de tabac.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les photos de la saisie de 9,8 t cigarettes : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/q5G240>
- La vidéo de la saisie : https://youtu.be/1_BXn3p8EuY
- Les photos la saisie de 2,8 t cigarettes : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/642T3B>

Crédit images : Douane française



Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

Douane

01 57 53 41 03 – 06 64 55 60 23

presse@douane.finances.gouv.fr